

# Bure, laboratoire de la répression

Ballast

12 novembre 2018

---

Entretien inédit pour le site de Ballast

*Bure : une commune de la Meuse. Un réseau de galeries souterraines : le laboratoire de recherche de Meuse/Haute-Marne. Un exploitant : l'Andra, ou Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. Une lutte : vieille de 20 ans, elle a pris, selon les mots du journaliste et militant Gaspard d'Allens, « un tournant inédit » depuis l'occupation de la forêt avoisinante, l'élévation de barricades et la pratique assumée du sabotage. Le 16 octobre 2018, d'Allens était jugé à Bar-le-Duc pour « opposition par violence ou voie de fait » à des travaux publics : de « violence », il n'y en eut pas, et il ne fut pas prévenu de l'audience, ne pouvant dès lors s'y rendre et encore moins se défendre. Il nous raconte cette lutte, à la fois collective et personnelle.*

---



Quelque chose pourrit en France : c'est ce qu'on voit à travers l'exemple de Bure. Une certaine idée de la justice. Depuis deux ans, les opposants à la poubelle radioactive y subissent **une répression très féroce** : on compte pas moins d'une cinquantaine de procès, 28 interdictions de territoire, deux ans de prison ferme et plusieurs centaines de mois avec sursis cumulés. On a vécu une succession de situations complètement ubuesques : une administratrice du **Réseau Sortir du nucléaire** de plus de 60 ans est mise



en garde à vue pendant 70 heures, un maraîcher est poursuivi pour avoir laissé un opinel et une pelle à tarte dans son camion, un agriculteur a pris plusieurs mois de prison avec sursis pour avoir prêté son tracteur lors d'une manifestation (lequel tracteur a été mis à la fourrière pendant plus d'un an), et un avocat a été perquisitionné et son bureau fouillé (ce qui a été jugé illégal). Même un voisin a pris du sursis pour avoir insulté des gendarmes : il n'en pouvait plus de les voir patrouiller 10 à 15 fois par jour devant chez lui, le filmer, rouler sur ses champs... Pour ma part, j'ai eu un procès le mardi 16 octobre, sans même en être prévenu, sans avocat, sans pouvoir m'exprimer. Mon procès a eu lieu en mon absence ! Une pure et simple négation des droits à la défense, des droits les plus élémentaires. C'est un exemple parmi tant d'autres, une goutte d'eau dans le karcher répressif qui vise à nettoyer Bure de toute forme d'opposition, et qui vise l'ensemble du mouvement : collectifs autonomes, paysans, habitants, associatifs.

**« Les personnes à l'intérieur leur ont dit : "Vous ne pouvez pas rentrer comme ça, sans mandat" ; la réponse a été très claire : "On est à Bure, on fait ce qu'on veut !" »**

La répression s'est peu à peu radicalisée lorsque la lutte a commencé à avoir une vraie prise sur ce projet, à le mettre en difficulté, notamment avec l'occupation du bois Lejuc via l'installation dans les villages alentours de plusieurs dizaines d'opposants, qui ont racheté des maisons, lancé des projets agricoles et essayé de faire revivre ces lieux désertés en créant un territoire de résistance. Un seuil a été franchi dans la répression à l'été 2017, avec la constitution d'une soi-disant « association de malfaiteurs » en vue de nous incriminer : sept personnes sont aujourd'hui mises en examen, trois témoins assistés — dont notre avocat. Cette « association de malfaiteurs » est un moyen de nous attaquer en calquant le système mafieux sur notre organisation. Les personnes visées ne peuvent plus « entrer en contact » : des contrôles judiciaires leur interdisent de se croiser et de communiquer, quelles que soient les circonstances. Cela criminalise les amitiés et constitue une atteinte grave à la liberté d'association, pourtant garantie par l'article 20 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme<sup>1</sup>. Des interdictions de territoire ont également été assignées, empêchant les personnes de circuler où elles veulent : certains sont seulement interdits de Bure et de Saudron [Haute-Marne], d'autres du département entier, mais tous se trouvent atomisés.

La qualification d'association de malfaiteurs a entraîné quatre séries de perquisitions en septembre 2017, février, juin et octobre 2018, dans des domiciles privés mais aussi dans des lieux collectifs : des lieux d'information critique sur le nucléaire, ou des lieux d'accueil. C'est le cas de la Maison de la résistance, à Bure, qui a été en partie achetée

par le Réseau Sortir du nucléaire et l'association **Bure zone libre**. La dernière perquisition date du 8 octobre : ils sont rentrés sans mandat, sans papiers officiels, juste pour vérifier s'il n'y avait pas quelqu'un interdit de territoire à Bure. Les personnes à l'intérieur leur ont dit : « *Vous ne pouvez pas rentrer comme ça, sans mandat* », et la réponse a été très claire : « *On est à Bure, on fait ce qu'on veut !* ». Ces perquisitions sont des moments traumatiques, difficiles à vivre. On voit les gendarmes mobiles entrer au pied de biche dans une maison et casser la porte avec, défoncer les portes des caravanes, menacer les gens avec des flingues en leur disant « *À terre !* », mettre des menottes à des camarades, etc. Ils laissent les affaires en bordel, ils cassent des choses, ils fouillent tout. Parfois des affaires disparaissent... En septembre 2017, ils ont pris une cinquantaine d'ordinateurs, des téléphones, des clés USB ; ils ont même embarqué notre imprimante. Leur volonté était de nous nuire, de nous intimider et de couper nos moyens de communication ! Ils ont aussi pris des livres sur l'écologie — dont mon manuscrit *Bure, la bataille du nucléaire* — et les ont mis sous scellés. Vivre une perquisition, c'est être touché dans son intimité, c'est être privé de ses outils, c'est se sentir isolé, démuni, fragilisé. C'est aussi avoir peur qu'ils reviennent la nuit, c'est se mettre à guetter les bruits de pas derrière la porte, la voiture qui ralentit dans la rue.



3 mars 2018, JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN/AFP

L'« association de malfaiteurs » a été un magnifique alibi pour engager une contre-insurrection et permettre au projet d'avancer sans trop de heurts. Ce qui a été visé, ce



sont nos outils de lutte : l'**automédia** (les personnes qui contactent les journalistes, écrivent, communiquent), l'équipe juridique qui suit les procès et dépose des recours contre l'**Andra** et les médecins qui soignent en manifestation. S'il y a des automédias aujourd'hui, c'est parce que la plupart des médias dominants sont inféodés aux logiques du capital ; s'il y a des équipes médicales, c'est parce que la répression et la violence policière sont de plus en plus fortes ; s'il y a une équipe juridique, c'est parce que les autorités méprisent des règles élémentaires du droit (l'Andra a d'ailleurs été plusieurs fois condamnée par la justice, notamment pour travaux illégaux). Mais maintenant que tous les opposants sont en prison ou asphyxiés par des procès, ils ont de nouveau le champ libre. Ils viennent d'ailleurs de relancer les travaux préparatoires sur la voie ferrée qui acheminera les déchets. Au même moment — « en même temps », dirait Macron avec hypocrisie —, le gouvernement annonce en grande pompe qu'il va faire un **débat public** sur la gestion des déchets radioactifs ! Macron est pénard, les opposants sont muselés ! Ils n'ont même plus le droit d'être sur place ! Intensifier la répression, tenter de diaboliser les opposants, c'est un moyen pour l'État de nous faire détourner le regard, de nous éloigner des vrais enjeux. Depuis plusieurs années, **Cigéo** [Centre industriel de stockage géologique] est fragilisé sur le plan technique : sa sûreté a été **remise en question** par l'ASN début 2018 car il y a de grands risques d'explosion et d'incendie avec le stockage en profondeur. L'État pense que c'est à coup de lacrymo, de matraques et de procès iniques qu'il étouffera ces questions-là. Comme le disent les **associations anti-nucléaire**, « *cette répression est directement proportionnelle aux failles du projet* ».

**« Macron est pénard, les opposants sont muselés ! Ils n'ont même plus le droit d'être sur place ! »**

Le gouvernement et la contre-insurrection ont tiré les leçons de **l'affaire Tarnac**, dans laquelle le groupe de Tarnac, constitué lui aussi en « association de malfaiteurs », a été jugé responsable du sabotage d'un train alors même que des militants allemands avaient revendiqué ce geste. D'ailleurs, cette affaire est à l'origine un sabotage anti-nucléaire contre des trains de déchets radioactifs, également en hommage à la mort de **Sébastien Briat**, un opposant à Bure, qui avait été renversé en 2004 par l'un de ces trains. À l'époque, Michèle Alliot-Marie disait partout « Nous avons arrêté des terroristes ! » : pourtant, ils se sont rétamés la gueule 10 ans plus tard ! À Bure, on voit qu'ils ont tiré le bilan de leur échec à Tarnac et ont réinventé leur stratégie. Ils font ça de manière plus subtile ; ils avancent dans l'ombre, ils nous attaquent sans faire de vague médiatique et de manière ciblée, touchant directement nos moyens d'organisation. Plus généralement,



on assiste à un approfondissement de l'arsenal juridique pour réprimer les mouvements sociaux. Je suis retombé récemment sur une circulaire écrite en septembre 2016, suite aux mobilisations contre la loi Travail. Elle avait été envoyée par la Chancellerie — donc le ministère de la Justice — à toutes les juridictions, pour dire comment gérer les cortèges de tête et les mouvements issus des ZAD : les judiciaireiser, c'est-à-dire les criminaliser en menant des procès expéditifs et en lançant des enquêtes pour « association de malfaiteurs ». Cette circulaire s'applique parfaitement à Bure. Et les moyens législatifs ne cessent de se développer. Fin octobre, le Sénat a fait voter en première lecture une [nouvelle proposition de loi](#) contre les violences en manifestation qui constitue un véritable danger pour notre liberté de manifester. Cette loi vise notamment à créer un fichier national des personnes interdites de manifestation. Toutes ces offensives doivent être mises en relation.

Sous la vitrine *smart* de « *start-up nation* » se cache une forme d'autoritarisme. La macronie sait très bien user de la matraque : on le voit dans la forte militarisation de la répression. Il suffit de regarder les chiffres du [nouveau marché public](#) pour l'achat de grenades : les marchands de canon n'ont jamais été aussi bien lotis qu'aujourd'hui. Nous en avons, là encore, fait les frais à Bure : nous avons eu des blessés lors des manifestations ou des expulsions — notamment Robin, qui a failli perdre son pied en août 2017. Sur le terrain, nous subissons une occupation militaire quotidienne complètement asphyxiante. Il faut imaginer qu'un camion de gendarmes stationne jour et nuit devant la Maison de la résistance, qu'une centaine de gendarmes mobiles circulent tous les jours en 4x4 banalisés à travers les villages, passant 5 à 10 fois par jour devant des domiciles privés, surveillant le bois Lejuc et filmant les habitants. Leur présence est d'autant plus visible que la région de Bure est un territoire complètement désertifié, avec six habitants au kilomètre carré : dans certains villages, il y a plus de gendarmes que d'habitants ! Tout est en train de crever dans les villages alentours, l'épicerie, la boulangerie, le collège de Montiers-sur-Saulx ferment, mais, par contre, ils vont peut-être y rouvrir la gendarmerie. On voit où sont les priorités !



22 février 2018, AFP/Archives/JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN

Que nous reste-t-il pour lutter ? Nous sommes démunis, et ce que j'ai vécu personnellement en est une preuve. Je risque trois mois de prison avec sursis et 3 000 euros d'amende pour un acte de désobéissance tout simple, à une période où le bois Lejuc était dans un flou juridique complet. C'était en janvier 2017 et, un mois plus tard, le tribunal administratif de Nancy allait invalider la propriété du bois Lejuc par l'Andra [Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs]. Donc l'Andra avait non seulement fait des travaux illégaux, mais elle n'était pas propriétaire du bois. On avait donc toute légitimité à s'opposer à l'arrivée des pelleteuses qui détruisaient des cabanes alors même qu'on n'était pas expulsables. Je me suis retrouvé à visage découvert devant une pelleteuse pendant une minute et ça leur a suffi pour m'attaquer, pour judiciaireiser ce geste. Ce qui est assez incroyable, c'est qu'ils ont mis un an et demi d'enquête, d'analyses vidéos, d'écoutes téléphoniques pour en arriver là. C'est complètement anecdotique mais ça illustre vraiment le climat actuel. Si même des gestes symboliques sont criminalisés, c'est que chaque mouvement, chaque corps qui se lève contre l'atomisation est surveillé et pénalisé. Des militants qui collent des stickers sur une vitrine peuvent aller en garde à vue. Une femme a fait **15 heures en garde à vue** pour avoir dessiné des coquelicots sur la voie publique avec de la peinture à l'eau. On ne tire plus sur le militant pour le tuer, comme il y a 60 ans, on le désarme ; maintenant, on pourrait dire qu'« un bon militant, c'est un militant impuissant ». On essaie de le rendre spectateur du désastre, de séparer son indignation de toute prise avec le réel.



**« Des militants qui collent des stickers sur une vitrine peuvent aller en garde à vue. Une femme a fait 15 heures en garde à vue pour avoir dessiné des coquelicots sur la voie publique. »**

Au Parquet de Bar-le-Duc, il y a comme un système mafieux qui ne dit pas son nom, avec des pratiques étranges et une étonnante **promiscuité entre la police et la justice** qui doit nous interroger. Que peut-on penser d'un tribunal où les gendarmes encadrent les arrivées des procès et vident la salle d'audience ? L'avocate de l'Andra, Carine Bourel, est aussi bâtonnière de la Meuse. Pendant une garde à vue, un officier de police appelle le juge d'instruction — un certain Monsieur Le Fur — par son prénom, le tutoie, lui passe des coups de téléphone. Même **les conditions d'exercice** du travail des journalistes sont attaquées : Sébastien Bonetti, par exemple, a été visé par quatre grenades en août 2017 alors qu'il était en train de filmer ; un autre journaliste a perdu son ordinateur pendant une perquisition. Pourtant, le travail d'investigation est nécessaire : depuis 15 ans, plus d'un milliard d'euros a été déversé par la filière nucléaire dans ces territoires (60 millions d'euros par an dans la Meuse et la Haute-Marne). Des liens de connivence s'établissent avec les élus (à l'instar de **Gérard Longuet**, porteur de ce projet Cigeo). L'Andra organise même des parties de chasse pour les notables locaux, et des expositions régulières pour les enfants de 6 à 12 ans sur les forêts lorraines, sur l'archéologie ! La filière nucléaire civile est à mes yeux la digne héritière de la filière militaire : il règne dans l'une comme dans l'autre une opacité hallucinante.

La question qui se pose maintenant est celle de la puissance collective face à cette épée de Damoclès. L'histoire du mouvement anti-nucléaire est familière de tels déploiement de la force répressive et de la violence d'État<sup>2</sup>. À Bure, les opposants ont réussi pendant deux ans à mettre en difficulté l'État et la filière nucléaire : en s'installant sur place, bien sûr, mais aussi grâce à des actes de sabotage collectifs assumés ensemble par plus de 700 personnes, de belles manifestations offensives et une vraie **complémentarité des tactiques** entre différentes composantes de la lutte (que ce soient les paysans, les zadistes, les militants du coin, les autonomes, le mouvement anti-nucléaire citoyen, etc.). Claude Kayser, opposant historique au projet et ancien maire d'un village voisin, avait eu une parole très forte à propos des actes de sabotage que les autorités veulent assimiler à de la simple délinquance : « *Les "casseurs", ce sont vos nièces, vos cousins, vos enfants qui sont dégoûtés par tant de mépris et qui aujourd'hui ont décidé de se lever et de résister.* » À Bure se joue quelque chose de profondément subversif qui découle d'une grande désillusion. C'est le sentiment de trahison des élus, d'abord — on l'a vu avec Hulot et de Rugy, qui, avant d'être ministres, était tous deux opposés au

projet... Mais c'est aussi la prise de conscience de la mascarade de la démocratie participative. En 2005, lors du premier débat public, toutes les associations avaient décidé de participer : la conclusion avait été qu'il fallait un stockage en surface et continuer les recherches, mais ne surtout pas stocker en profondeur. Et l'État s'est assis dessus. Évidemment, en 2013, le nouveau débat public a été boycotté — comme aujourd'hui. C'est ce qui explique que des opposants à ce projet peuvent affirmer : « *Bure m'a fait passer de républicain bon teint à anarchiste révolutionnaire* » ou « *On a été trop gentils, dès le début on aurait dû secouer les grilles, poser des bonbonnes de gaz au fond du labo* »...



Mars 2018, AFP

Tout cela suggère qu'on ne peut pas poser la question des déchets nucléaires et de leur gestion sans poser la question révolutionnaire. C'est tout ce qui a amené à ce projet et à l'implantation de l'Andra qu'il faut condamner. C'est le fait que la population de la Meuse a été bafouée par ses élus et colonisée par la filière nucléaire. C'est la chape de plomb judiciaire et policière qui fait qu'une manifestation — comme celle de mars dernier — et une action symbolique (construire une vigie à l'orée du bois) peut mobiliser 1 000 gendarmes mobiles pour interdire tout stationnement dans les communes de Bure et Mandres-en-Barrois, sous peine de fourrière, d'amendes, etc. Dans les différents territoires en lutte confrontés à ces enjeux, comme [Notre-Dame-des-Landes](#), [Bure](#), [Roybon](#) ou [l'Amassada](#), etc., on n'assiste pas tellement à la « convergence des luttes » —



un formule magique que la gauche affaiblie invoque dans les manifestations où elle peine à rassembler, et qui part du postulat qu'il faudrait additionner des combats disparates pour être plus fort. Non, ce qu'on vit dans ces territoires, c'est plutôt le partage d'une sensibilité commune, la recherche d'une existence plus collective, la volonté d'habiter un territoire, de mêler nos vies à la lutte, de sortir du règne de l'économie, d'acquérir plus d'autonomie tant sur le plan matériel, alimentaire que politique. Des liens se font aussi avec l'étranger : du fait de leur proximité géographique et de leur implication dans la lutte contre le nucléaire, les Allemands sont mobilisés à Bure. Il y a une lutte très similaire à [Gorleben](#), où des militants se sont installés sur place sur un territoire complètement paupérisé et abandonné pour lancer une auberge, des activités maraîchères, pour créer un territoire de résistance contre les déchets nucléaires. Un autre lien existe, plus triste cette fois, qui sont les accords entre la France et l'Allemagne pour la répression des soirées émeutières de Hambourg pendant le G20 : la maison d'un camarade arrêté a été perquisitionnée à la fois par la police française, pour Bure, et par la police allemande, pour Hambourg. Ils l'ont fait exprès : c'est une stratégie médiatique pour faire passer les militants de Bure pour les leaders des Black blocs internationaux.

**« Ce qu'on vit dans ces territoires, c'est la recherche d'une existence plus collective, la volonté d'habiter un territoire, de mêler nos vies à la lutte, de sortir du règne de l'économie, d'acquérir plus d'autonomie. »**

On cherche les uns et les autres à sortir du consumérisme énergétique sans limite que décrivait Claude Lévi-Strauss dans *Race et Histoire* : « *Le but de la société occidentale, c'est la maximisation de l'énergie par habitant.* » Cela implique de critiquer à la fois le nucléaire et la transition énergétique qui repose sur l'illusion des énergies renouvelables industrielles. On n'aura pas le nucléaire *ou* le renouvelable ; on aura les deux. Notre système de transition énergétique vise à additionner différents types d'énergie, addition qui suppose toujours une croissance exponentielle. Il faut que la critique soit plus fine, plus profonde. C'est aussi cela que l'on partage avec les différents lieux de lutte : la recherche d'une prise sur ce système par l'occupation des chantiers, que ça soit au [quartier des Lentillières](#) à Dijon, qui lutte contre un éco-quartier visant à gentrifier la ville, à Bure, où le nucléaire devient le cheval de Troie de la lutte contre le changement climatique, ou à l'Amassada, contre le grand transformateur et les éoliennes industrielles. Une tribune parue sur le site de [Lundi matin](#) appelait à ce type de révoltes. C'est un rapport à la terre, une manière de s'ancrer quelque part et de parler depuis ce



lieu, de parler de ce qu'on y vit, de redevenir terrestre.

---

Photographie de bannière : Jef Klak

---

1. « *Toute personne a le droit à la liberté de réunion et d'association.* »[↔]
2. Ce fut le cas notamment sur le site Creys-Malville qui abrite Superphénix, un réacteur nucléaire définitivement arrêté en 1997. Les manifestations de 1976-1977 ont été marquées par la mort d'un militant anti-nucléaire, Vital Mitalon.[↔]